

1. Lancement de l'élaboration du projet de PLU

> 2013 et 2015 pour préciser les modalités de concertation

2. Démarche du projet

> Diagnostic
> Projet d'aménagement de développement durable (PADD) (2016)
> Élaboration du dossier réglementaire (2017)

3. Arrêt du projet de PLU

> Délibération du Conseil Communautaire du 25 avril 2018 - votée à l'unanimité

4. Consultation des personnes publiques associées (PPA)

> Avis défavorable du Préfet émis le 8 août 2018

5. Adaptation du projet, suivant les remarques des PPA

> Avis de l'État acté, reprise du projet de PLU décidée en Conseil Communautaire du 04 septembre 2018

6. Redébat du PADD

> Réunion PPA et réunion publique le 26 novembre 2018
> PADD présenté en Conseil Municipal le 04 décembre 2018 et débattu en Conseil Communautaire le 20 décembre 2018

>> **Situation actuelle**

7. Arrêt du projet de PLU

> Réunion publique le 15 février 2019

8. Approbation du PLU

> Fin 2019

>> **Étapes à venir**